



COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION

VENDREDI 12 MARS 2020

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Chères familles,

Deux événements récents ont bouleversé les attentes légitimes des familles quant à un allègement des conditions de visites et de sorties des résidents :

- la campagne de vaccination institutionnelle qui touche à sa fin,
- la décision du Conseil d'Etat rendant illégitime l'interdiction de sortie des résidents en EHPAD.

Sur ces deux sujets, nous sommes toujours en attente d'un positionnement clair du gouvernement quant aux mesures d'allègements dans nos établissements.

Dans l'attente de celui-ci, il nous paraît important de vous communiquer les informations suivantes :

Sur la vaccination :

Les dernières injections seront réalisées le 18 mars prochain pour quelques derniers résidents, agents et intervenants extérieurs. A l'issue de cette campagne, 90% des résidents auront reçu leur seconde dose, ainsi que 40 % des agents. Pour les agents qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas accéder à la vaccination, il est prévu qu'ils s'orientent vers le centre de vaccination de la médecine du travail pour un vaccin Astra Zeneca.

En ce qui concerne la poursuite de la vaccination pour les futures entrées de résidents, la possibilité d'avoir accès à des vaccins se profile mais nous restons dans l'attente de plus de précisions.

Sur l'évolution des recommandations

Les recommandations n'ont pour le moment pas évolué en ce qui concerne les visites au sein de l'établissement. Elles continuent en espace dédié. Nous sommes en attente des conclusions d'un groupe de travail ministériel sur d'éventuels allègements devant intervenir dans les jours prochains. Ce dernier tiendra compte du succès de la campagne vaccinale dans les EHPAD, mais également du contexte de vigilance accrue, avec la circulation active de variants fortement contaminants.

En ce qui concerne les sorties à l'extérieur, sur le principe du droit, une décision du Conseil d'Etat a remis en cause leur interdiction. Cependant, les recommandations qui en découlent indiquent qu'« *il revient à la direction de l'établissement, en fonction de la situation sanitaire de l'établissement et/ou du territoire, de la couverture vaccinale des résidents et des agents, de la nature de la sortie envisagée ou encore de la proportion constatée des nouveaux variants à un niveau départemental, de définir les conditions de réalisation de ces sorties* ». Ces conditions doivent donc être compatibles avec la sécurité de l'ensemble des résidents et du personnel de l'établissement.

Il est très important de rappeler que la couverture vaccinale nationale reste, à ce jour, insuffisante dans la population générale. Avec la généralisation de la vaccination, nous pouvons espérer traiter le COVID comme une épidémie saisonnière. Pour autant, les conséquences de l'entrée du virus dans un bâtiment entraînent encore actuellement la fermeture provisoire des visites et sorties. Nous devons impérativement tout faire pour l'éviter : pour cela, les précautions contact et les gestes barrières restent nos meilleurs alliés.

Aussi, en concertation avec la cellule de crise, après consultation du Conseil de Vie Sociale ce vendredi 12 mars et en cohérence avec les nouvelles recommandations, **nous allons différer les possibilités de sortie jusqu'au 22 mars prochain.**

Ce délai va nous permettre de recevoir les nouvelles recommandations précisant le périmètre encadrant ces autorisations de sortie mais il va également nous permettre d'organiser les moyens d'accueillir les familles en extérieur, si les conditions climatiques le permettent.

En effet, beaucoup de résidents vaccinés bénéficient de la visite de leurs proches, **sans possibilité de sorties en famille.** Pour eux et dans un principe d'équité, il est important d'organiser des modalités de visites sécurisées, plus souples et nous devons tout mettre en œuvre pour que d'éventuelles conséquences de sorties en famille ne les en privent pas.

Dès réception des nouvelles mesures officielles d'allègement, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés et nous engageons à les mettre en place aussi rapidement que nos moyens nous le permettront.

Nous vous remercions de votre patience, de votre soutien et de vos messages, qui sont un atout au long cours pour les équipes, depuis maintenant plus d'un an.

La Directrice,

Marie LECUYER

